



Déclaration liminaire de la FSU-Suipp 65

CAPD du 14 mars 2024

*Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,*

Nommé premier ministre et seulement cinq mois passés au ministère de l'Éducation nationale, le bilan Attal à l'EN est décrié par les personnels :

Rien n'a été fait pour répondre aux alertes de la profession, les nombreux témoignages récoltés par le syndicat le confirment. La crise d'attractivité sans précédent du métier appelle pourtant des réponses fortes en termes de salaires ou de conditions de travail.

Gabriel Attal aura fait vivre un rythme effréné à l'école, surfant sur tous les sujets polémiques qui pouvaient le rendre populaire :

port de l'abaya, tenue vestimentaire imposée, retour du redoublement...

Or, l'Éducation a besoin de temps long, de se nourrir du terrain, de l'ensemble des travaux de la recherche et non d'une politique à court terme avec une succession de ministres et leurs lubies.

A ce jour, Gabriel Attal n'a pas répondu aux attentes de la profession en matière de salaires, de conditions de travail et d'exercice du métier. A aucun moment il n'a évoqué les effectifs des classes françaises comme étant les plus élevés de l'OCDE ni le lien direct avec les résultats aux évaluations PISA que l'OCDE a elle-même analysé, ni l'inclusion sans moyens qui se fait au détriment des élèves et des personnels, ni le nombre croissant de fiches santé et sécurité au travail rédigées par les PE et les AESH, les remplacements non assurés, le manque de temps des directeurs et directrices, les milliers d'élèves qui vivent dans des conditions précaires voire à la rue ... et a préféré groupes de niveaux et tri social...

Autant de sujets qui font le quotidien des personnels de l'Éducation Nationale et qui mériteraient qu'un ministre s'en préoccupe réellement.

Aussi, la nomination d'Amélie Oudéa-Castéra à sa place a fait plus qu'interroger. Une ministre qui a eu sous sa responsabilité l'Éducation Nationale mais aussi la jeunesse, les sports, les jeux olympiques et paralympiques -pas trop longtemps, heureusement, mais suffisamment pour produire ses déclarations fracassantes ... et affligeantes- au sujet de l'école publique !

Dans un style décomplexé, assumé, elle décrit une école publique à la dérive et fait la promotion de l'école privée, tout comme notre Recteur met en avant une école privée du Tarn dans les publications en direction des collègues. Ces propos mettent au jour de façon crue le dangereux séparatisme scolaire mis en place et soutenu notamment par Jean-Michel Blanquer et Emmanuel Macron, qui ont fait de larges cadeaux à l'enseignement privé. Nous sommes inquiets et avons de bonnes raisons de l'être.

Concernant la CAPD recours de rendez-vous de carrière qui se réunit ce jour et plus généralement la politique d'avancement dans le corps des professeurs d'écoles nous rappelons notre opposition à

ce système particulièrement injuste qui repose sur des valeurs chères à nos gouvernants-es : la partialité, l'arbitraire et l'opacité.

Le principe des avis contingentés a introduit une mise en concurrence des collègues, arbitrée par l'avis de l'IEN. Cela peut créer par endroit des tensions et des incompréhensions dans les équipes. La première reconnaissance d'un travailleur par son employeur passe par la rémunération. Quand celle-ci est dépendante d'un avis, ce dernier prend une importance capitale pour les collègues.

L'accès à la classe exceptionnelle est lui aussi remis en cause par le Ministère malgré une opposition unanime des organisations syndicales. Loin de tenir ses engagements, le ministère propose un système d'accès en rupture totale avec ce que l'on a toujours connu et qui va encore renforcer l'arbitraire, à l'opposé d'un déroulement de carrière devant permettre à chaque PE d'accéder à la classe exceptionnelle. Cela est inacceptable.

Il s'agit d'une promotion octroyée par le "fait du prince" : aucune équité, aucun barème, aucune transparence et aucune contestation possible.

L'attractivité des métiers de l'Éducation Nationale passe par la question des conditions de travail, des salaires, mais aussi par celle du déroulement de carrière y compris pour stabiliser les enseignantes et enseignants dans un moment où l'Éducation Nationale en a le plus besoin.

C'est pour défendre la question de l'emploi et des salaires que nos gouvernants veulent « au mérite » que nous appelons nos collègues à se mettre en grève et à rejoindre le cortège des agents de la fonction publique le 19 mars.

Par ailleurs, cette CAPD spéciale recours nous permet d'évoquer avec vous les retours que nous avons du terrain concernant les RDV de carrière. De nombreux témoignages évoquent des RDV de carrière très éloignés de ce qu'ils devraient être. En effet, l'évaluation professionnelle résulte d'un processus incluant principalement des rendez-vous de carrière avec en complément, un dispositif « d'accompagnement » qui est à l'origine annoncé comme déconnecté de l'évaluation.

Or nous constatons une forme d'incompréhension des agents qui ont par exemple eu un RDV de carrière positif, avec des rapports qui sont parfois dithyrambiques mais suivis d'un avis seulement « satisfaisant ». Vous n'êtes pas sans savoir que ces avis comptent tant pour l'avancement de notre carrière que pour la façon dont nos supérieurs hiérarchiques voient notre travail et donc combien ce retour compte aussi pour l'estime de soi de chaque agent.

Mais il arrive aussi que des RDV de carrière soient ressentis comme un échec, voire parfois comme une humiliation et ne génèrent qu'amertume et découragement.

Beaucoup de stress. Mais pas du « bon » stress. Pas celui qui nous pousse à aller plus loin, non, c'est celui qui nous pousse à penser qu'on ne fait pas bien notre travail, qu'on pourrait toujours faire plus et mieux. Toujours et encore, sans que l'implication et le travail quotidiens soient reconnus à leur juste valeur. Il arrive même que la majorité des items acquis précédemment en « excellents » se transforment en « très satisfaisants », voire en « satisfaisants » entre le RDV de carrière du 8e et du 9e échelon. Ces onze petites croix dans des cases résument à elles seules la vision que l'administration porte à notre travail.

Heureusement que notre travail ne se résume pas qu'aux croix dans des cases.

Notre école publique est attaquée de toute part et ce sont les regards croisés et positifs de nos élèves, de leurs familles et de toutes les personnes qui travaillent dans nos écoles, qui font que celle-ci continue de fonctionner malgré ses nombreuses imperfections.

Nous déplorons que cette commission paritaire soit réduite à une durée et un calendrier parcimonieux : c'est la première CAPD de l'année, avec un temps de concertation ramené à une heure seulement. Pourtant, l'existence de problèmes toujours plus nombreux dans les écoles, avec des collègues toujours plus en difficultés dans leur travail pour des élèves de plus en plus difficiles à gérer au quotidien, est reconnue partout : il suffit d'observer l'évolution de attractivité du métier. Dans ce contexte, où une multitude de questions auraient le mérite d'être traitées avec attention dans le cadre institutionnel des CAPD, l'image renvoyée par l'Institution aux enseignants du

département contribue au sentiment du manque d'écoute et de considération dont souffre l'ensemble de la profession.

Nous vous remercions de votre attention.